



CONSULAT GÉNÉRAL DE FRANCE À MIAMI

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL CONSULAIRE

DU MERCREDI 23 NOVEMBRE 2016

TENUE A L'ISSUE DE LA REUNION DU CONSEIL CONSULAIRE
EN FORMATION ACTION SOCIALE

Étaient présents :

- M. Clément LECLERC, Consul général, président du conseil consulaire
- M. Xavier CAPDEVIELLE, Conseiller consulaire, vice-président du conseil consulaire
- M. Franck BONDRILLE, Conseiller consulaire
- M. Jacques BRION, Conseiller consulaire
- Mme Nicole HIRSH, Conseiller consulaire

- Mme Karine AUMONT, consule adjointe, chef de chancellerie
- Mme Vanessa SELK, Attachée de coopération culturelle et éducative, experte éducation.

Mme Karine AUMONT a été désignée comme secrétaire de réunion par le président.

Les points à l'ordre du jour étaient les suivants :

1 – Sécurité

2 – Questions scolaires

Le Consul général, président du conseil consulaire, a ouvert la séance à 16 h.

Les points de l'ordre du jour ont été abordés.

1 - Sécurité.

Un point a été fait sur l'action du consulat lors du passage de l'ouragan Matthew (catégorie 4) dans les Bahamas et en Floride début octobre :

- Veille sur la situation et les consignes des autorités.
- Diffusion régulière d'informations à nos ressortissants, par des moyens divers (site internet du consulat, rubrique « Conseils au voyageurs » du site du ministère des Affaires étrangères, réseaux sociaux, courriels aux Français inscrits au registre,

courriels aux Français de passage inscrits sur Ariane etc.), avant, pendant et après le passage de l'ouragan.

- Activation du réseau des chefs d'îlots.
- Permanence téléphonique ; préparation à l'ouverture d'une cellule de réponse téléphonique.
- Fermeture du consulat au public les 6 et 7 octobre, pour la sécurité des usagers et des agents. Organisation d'une cellule de crise pouvant fonctionner hors des bureaux.
- Coordination avec l'ambassade à Washington et le Centre de crise du ministère des Affaires étrangères à Paris.

Le Consul général a salué la mobilisation de tous (agents du consulat, chefs d'îlots, consuls honoraires, conseillers consulaires) face à cet événement climatique.

2 – Questions scolaires.

Un point a été fait sur l'actualité de l'enseignement à la française en Floride à l'automne 2016.

- Actualité du LabelFrancEducation :

Le Consul général a rappelé que le LabelFrancEducation, décerné par le ministère des Affaires étrangères et du Développement international, permet de reconnaître les filières bilingues d'excellence dans des écoles à programme américain.

Trois nouveaux établissements scolaires de l'agglomération de Miami ont obtenu le LabelFrancEducation à la rentrée 2016 : Coconut Grove Elementary School, Sunset Elementary School, et Carver Middle School.

Avec International Studies Preparatory Academy (ISPA), qui avait obtenu cette reconnaissance dès 2015, ce sont désormais quatre établissements qui bénéficient du LabelFrancEducation à Miami, couvrant tout le cycle allant de la maternelle à la terminale.

- Actualité des établissements homologués :

Quatre établissements sont homologués en Floride. Les établissements homologués appliquent les programmes définis par le ministère français de l'Éducation nationale, dans des conditions approuvées par une commission interministérielle d'homologation.

Deux établissements, International Studies Charter High School (ISCHS) et International School of Broward (ISB), font l'objet en 2016-2017 d'une année probatoire, au terme de laquelle la commission interministérielle se prononcera sur le maintien de l'homologation.

Les recommandations de la commission, qui portent notamment sur la visibilité des sections françaises au sein des établissements et la conformité de l'organisation pédagogique aux standards français, ont été portées à la connaissance des établissements à l'été 2016. L'Inspecteur d'Académie, attaché de coopération éducative à Washington, s'est rendu à Miami début novembre. Un dialogue régulier se poursuit avec les établissements afin de les accompagner dans la mise en œuvre la plus complète possible des recommandations de la commission interministérielle d'homologation. Les associations de parents d'élèves ont également été informées.

Les conseillers consulaires ont souligné l'importance de la demande d'éducation française en Floride et souhaité que les autorités d'homologation tiennent compte de l'originalité des deux

établissements concernés (écoles à chartes, financées par le contribuable américain, soumises à la réglementation scolaire américaine, mais offrant des programmes français homologués).

L'ensemble des acteurs locaux est attaché au maintien de l'homologation.

- Autres établissements

Les conseillers consulaires ont signalé l'apparition de nouvelles écoles à programme français en Floride du Sud, qui pourraient être intéressées à terme par une certification française.

La séance est levée à 17 h 00.

Clément LECLERC

Xavier CAPDEVIELLE

Jacques BRION

Franck BONDRILLE

Nicole HIRSH